

Une si grande variété de professions

René Meylan, producteur de gentiane du Jura

Un article paru dans la nouvelle revue de Lausanne du 31.8.1965 signalait ses activités de telle manière :

La gentiane était aussi commune dans les prairies de la Vallée que la marguerite en plaine. Il y a fort longtemps que l'on en tire profit. Ainsi au printemps et en automne, des arracheurs de racines, armés de pioches pesantes, battent les pâturages. Bûcherons habitués aux rudes travaux ou amateurs, ils amoncellent côte à côte ces longues lanières brunes.

Leur transformation en boisson alcoolique ne requiert pas seulement de la science, mais également beaucoup de patience. Ne faut-il pas des semaines pour que 100 kilos de racines donnent quatre à cinq litres du précieux breuvage ?



René Meylan père

Le journaliste Bernard Debétaz profitait de son article pour signaler que le village des Charbonnières possédait une imprimerie moderne, et de montrer par la photo l'activité de René Meylan, fils de René.

Qui ne se souvient du boulot impeccable de cet artisan méticuleux apte à vous emballer des bulletins de poste d'une manière inimitable !

Imprimerie R. Meylan - Les Charbonnières

Tél. (021) 85 14 85
Ch. post. 10 - 203 96

1343 Les Charbonnières, le

4 juillet 1972.

Tillage
Les Charbonnières.

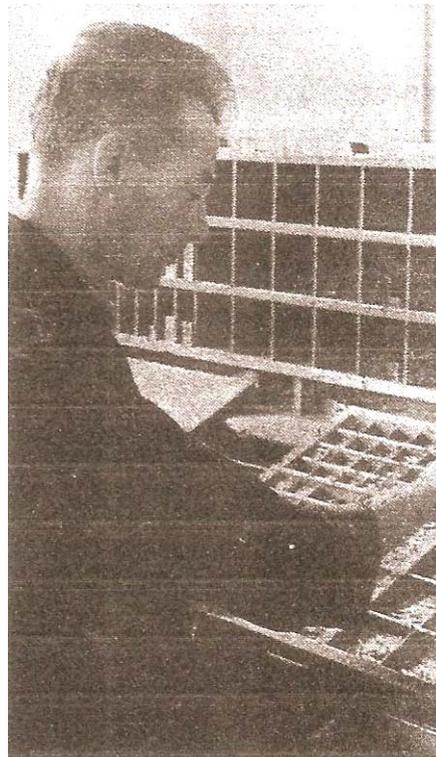
111

Facture

Reliure Comptes 1971.

8.-

René Meylan père avait confié la réalisation de ses étiquettes à un artiste émérite qui laisse un témoignage absolument superbe de l'essor graphique de l'époque.





Une superbe étiquette qui n'a pas pris une ride au cours des âges.

Distillerie René Meylan installée au village entre 1930 et 1934 (voir IV pour plus de précision) pour être en activité jusqu'en 1967 où Adrien Rochat dit Pitiète reprit le flambeau avec succès, mais néanmoins réduisant la production de manière drastique pour en faire une spécialité de connaisseur.

Le bâtiment qui l'a connue est naturellement toujours là, maison du bout du village tenue à merveille par Mme Paulette Meylan qui en a fait très certainement la bâtisse la plus fleurie du village. Vous le saurez une fois de plus alors que vous aurez fait votre tour du Brenet et que vous reviendrez à votre cher village...

Il faut revenir maintenant sur quelques souvenirs. Ce village des Charbonnières nous offraient annuellement de nombreuses odeurs, et pas de douces effluves, mais du solide, et même du corsé. Je ne les dirais pas toutes. Simplement celles que nous pouvions percevoir aux Crettets, quand nous traversons cette longue rue en vélo pour nous rendre au Pont, ou vice-versa.

Au printemps, c'étaient les odeurs d'escargots devant chez Martin. Atroces. Alors l'on procédait à l'ébouillantage de ces pauvres bêtes jetées directement dans l'eau bouillante. J'ignore combien pouvait durer une cuisson. Toujours est-il qu'à ce moment-là, les effluves montaient de la fabrique pour se couler sur la route. S'agissait alors de se boucher le nez là où elles commençaient, pour ne le rouvrir qu'après avoir franchi l'espace critique. Odeur véritablement épouvantables, qui te faisait remonter l'estomac au niveau de la bouche !

Plus loin, à la sortie du village, mais alors c'était à l'automne, à l'époque de la distillation, sortait de la maison de René Meylan, distillateur, des effluves alcoolisées d'une bien meilleure tenue. Cette forte odeur était même agréable que nous retrouvions avec un certain plaisir quelques heures plus tard quand l'on repassait. Là on distillait, et c'était chez René Meylan, autrement dit Bergamote !

Les déchets de ses racines, il les entreposait au bord du lac, droit au dessous de la maison à Misère. Tout cela constituait un fumier visqueux dans lequel les bottes s'enfonçaient. Mais qu'importe, on était là pour trouver des vers pour nos futurs exploits de pêche et on n'allait pas reculer pour si peu. L'odeur était plus forte que celle de la gentiane ordinaire, mais restait acceptable, tout au moins est-ce ainsi que j'en retrouve le souvenir. C'étaient des vers long et un peu rouge, complètement différents de nos vers de terre ordinaire. Une autre espèce qui allait finir au bout de nos hameçons qui, malheureusement, ne rencontreraient pas souvent le poisson. C'est qu'il y avait simplement que nous autres n'étions pas des gens du lac, mais de la terre. Et qu'entre les deux, il y a un espace immense. Comme s'il y avait eu deux villages, quelque part !

4. ACL, GAC 1930 + GAC 1943, René Meylan, le Pont, construction d'un local pour distillerie aux Charbonnières, agrandissement de la maison.



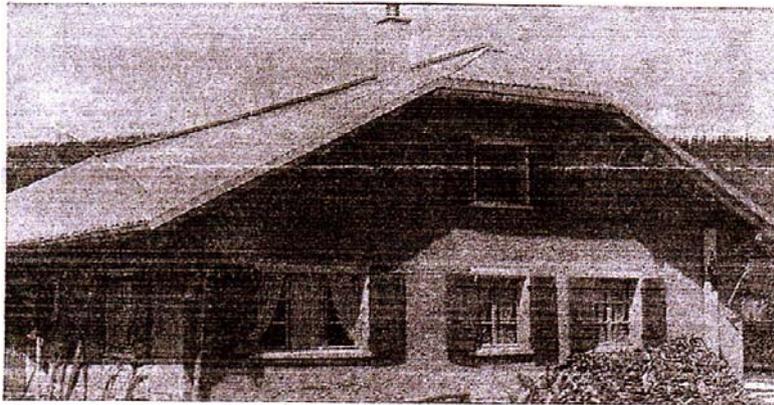
Une belle et grande commune composée de trois villages

LA commune du Lieu, composée de trois villages : Les Charbonnières, Le Séchey et Le Lieu, possède un territoire presque aussi vaste que celui de la capitale vaudoise. En effet, sa surface atteint quelque 3000 hectares, dont les deux tiers appartiennent à la collectivité. Les biens fonciers communaux sont donc considérables. Ils se composent de 1400 hectares de forêts et de 650 hectares de pâturages groupés autour de quinze chalets.

« Evidemment, m'a révélé le syndic, M. Victor Golay, ces bâtiments coûtent cher. Ces dernières années nous avons investi des sommes considérables pour l'aménagement de ces cons-



Borne frontière du côté français.



Un des 15 chalets communaux.

tructions et de leurs accès. Toutefois, nous en avons fait des outils de travail que l'on vient admirer de fort loin. En outre, nous nous efforçons d'interdire l'accès des forêts au bétail.»

Commune riche, Le Lieu applique un taux d'impôt relativement bas. Elle sait qu'elle peut compter, en plus de son opulence naturelle, sur de gros revenus fiscaux.

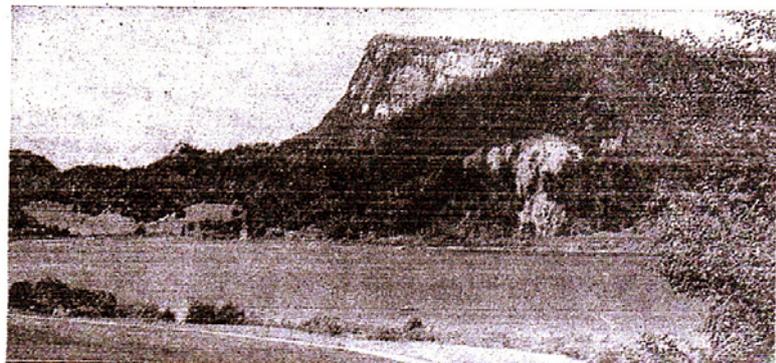
Comme on l'a appris à l'école, l'horlogerie joue un grand rôle dans la structure économique de la commune

occupées dans les six importantes fabriques ayant élu domicile sur son territoire. Appartenant toutes à l'UBAH (Union des branches annexes de l'horlogerie) elles fournissent à de grandes maisons suisses, les pierres et la raquetterie nécessaires à la fabrica-

Texte et photos
Bernard DEBÉTAZ

tion des montres. Un des dirigeants locaux n'a pas paru s'émouvoir lorsqu'il lui ai fait part de mes craintes quant à la baisse générale de qualité des produits suisses et la concurrence exercée sur les marchés étrangers : en Asie notamment, par les produits japonais. Pour lui, au contraire, les exigences qualitatives sont plus poussées que par le passé. De plus, il croit notre industrie horlogère parfaitement capable de se maintenir dans le peloton de tête. Nous sommes heureux de le savoir...

Si « labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France », l'horlogerie et la confection des vacherins sont les activités principales de La Vallée. Dans le village des Charbonnières notamment on compte plusieurs fabricants. Spécialité locale, le vacherin dont la production est en forte augmentation, n'a pas de peine à être écoulé. Dans toute la Suisse, il continue à orner la table des gourmets.





La gentiane étant aussi commune dans les prairies de La Vallée que la marguerite en plaine, il y a fort longtemps que l'on en tire profit. Ainsi, au printemps et en automne, des arracheurs de racines, armés de pioches pesantes, battent les pâturages. Bûcheons habitués aux rudes travaux ou amateurs, ils amoncellent, côte à côte, ces longues lanières brunes.

Leur transformation en boisson alcoolique ne requiert pas seulement de la science, mais également beaucoup de patience. Ne faut-il pas des semaines pour que 100 kilos de racines donnent quatre à cinq litres du précieux breuvage.

Berceau de la gentiane et de ses vertus, Le Lieu est également la patrie du pasteur Louis-Lucien Rochat, docteur « honoris causa » de l'Université de Genève et fondateur de la Société suisse de tempérance ou Croix-bleue. Président du comité international de ladite institution, L.-L. Rochat mourut à Genève le 10 décembre 1917. Signalons qu'il existait à La Vallée, en 1864, 199 familles de Rochat...

Fondée, selon la tradition, au milieu du Ve siècle par une troupe de moi-



Pioche d'un arracheur de gentiane.

L'an dernier, 500 tonnes de ce délicieux produit quittèrent La Vallée...

Véritable industrie, la fabrication du vacherin procure du travail à de nombreux « Combiens ». Elle est la raison d'être de maints agriculteurs, elle représente une part non négligeable du chiffre d'affaires de deux scieries — rapport à l'emballage boisé — et fournit un appoint financier appréciable à plusieurs familles occupées à monter les boîtes. Puisque nous en sommes à exalter les plaisirs du palais, signalons qu'il existe aux Charbonnières un commerce d'escargots dont les transactions se chiffrent à plusieurs dizaines de tonnes par année.



Le village des Charbonnières possède une imprimerie moderne.

nes, la commune du Lieu ne groupa longtemps que des paysans tirant leurs produits du lac et de la terre. Aujourd'hui, dans les trois villages qui la composent, elle abrite en plus d'une trentaine d'éleveurs, un fabricant de bateaux à fond plat, une boissellerie et une imprimerie moderne. Localité aisée, elle s'apprête à mettre en service, cet automne déjà, la station d'épuration des Charbonnières créée avec Le Pont.

Paradis de vacances pour ceux qui aiment la pureté de son air, l'austérité de son décor et la rigueur de son climat, elle possède une douceur de vivre que seule la France toute proche peut lui donner.

Bernard DEBÉTAZ.

Monsieur René MEYLAN
distillateur

E.V.

;=====

gentiane du Pré Gentet

Monsieur.

Nous avons bien reçu votre demande du 2 crt.

En réponse, nous vous accordons l'autorisation d'extraire la gentiane du Pré Gentet mais avons majoré le prix de vente à Fr. 300.- étant donné la profusion des plantes.

Les conditions habituelles sont en vigueur.

Veillez agréer Monsieur, nos salutations distinguées et nos sentiments les meilleurs.

Lanjoula

RENÉ MEYLAN

DISTILLATEUR

LES CHARBONNIÈRES

(Vallée de Joux)

Chèques postaux II, 4438

Tél. 8 32 90

Les Charbonnières, le 2 août 1961

Municipalité du LIEU

Monsieur le Syndic, Messieurs,

Je viens vous demander
l'autorisation d'arracher les racines de gentiane sur
le pâturage du Pré Gentet.-

Autorisation pour laquelle j'offre
deux cent cinquante francs (250)

Avec mes remerciements anticipés, veuillez
croire, Messieurs, à ma haute considération.

R. Meylan

RENÉ MEYLAN

DISTILLATEUR

Les Charbonnières
(Vallée de Joux)

Téléphone (021) 85 12 90

Les Charbonnières, le 24 août 1964

MUNICIPALITE du L I E U
=====

Monsieur le Syndic, Messieurs,

Je viens vous demander
l'autorisation d'arracher la gentiane de la
Petite Cernie pour laquelle j'offre 50 frs.- *sw*

Avec mes remerciements anticipés,
veuillez croire, Messieurs, à ma haute considération.

R. Meylan

Monsieur René MILAN
distillateur

R.V.

Gentiane des petites Cernies.

Monsieur.

Nous avons bien reçu votre offre du 24 août.

Il est bien entendu que nous sommes disposés à traiter avec vous aussi longtemps qu'il sera possible. Nous vous accordons donc la gentiane des Petites Cernies pour le prix de F. 80.- (huitante).

Selon nos conditions habituelles entre nous.

Veillez agréer Monsieur, nos salutations distinguées et nos sentiments les meilleurs.

Lambert

RENÉ MEYLAN

DISTILLATEUR

Les Charbonnières
(Vallée de Joux)

Téléphone (021) 85 12 90

Les Charbonnières, le 2 août 1965

MUNICIPALITE du LIEU

Monsieur le Syndic, Messieurs,

Je viens vous demander
l'autorisation d'arracher la gentiane des Crêts à
Châtrons pour laquelle j'offre 400 frs.-

Avec mes remerciements anticipés, veuillez
croire, Messieurs, à ma parfaite considération.

R. Meylan

Charbonnières 18 août

55

Monsieur René WYLAN
distillateur

E.V.

=====

Gentiane des Crêts-à-Châtrons.

Monsieur.

Nous accusons réception de votre offre pour l'extraction de la gentiane aux Crêts-à-Châtrons.

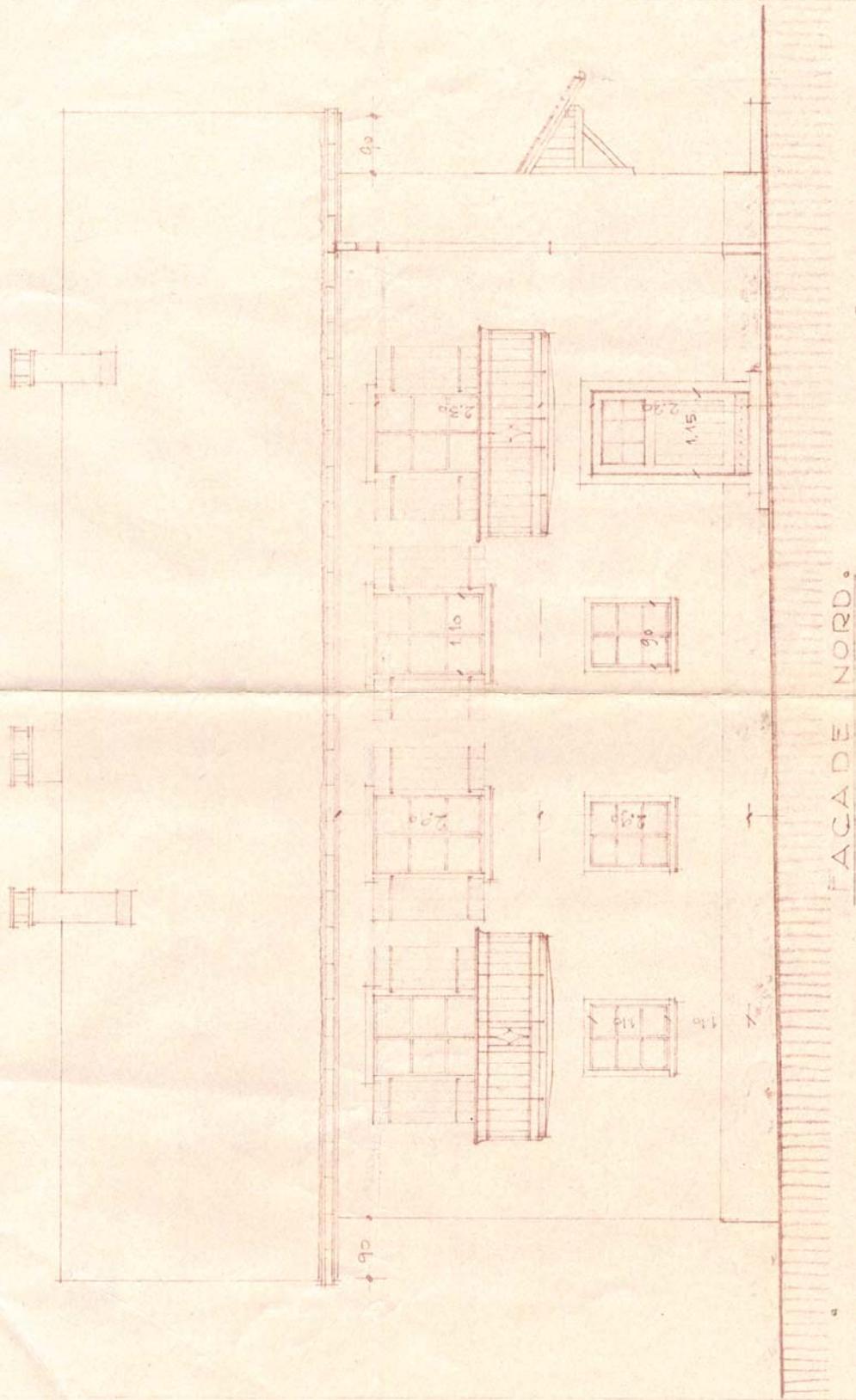
La Municipalité a le plaisir de vous accorder celle-ci selon votre prix de Fr. 400.- et aux conditions habituelles entre nous-

Veillez agréer Monsieur, nos salutations distinguées et nos sentiments les meilleurs.

Empereur

PROPRIÉTÉ DE MR RENÉ MEYLAN AUX CHARBONNIÈRES.

AGRANDISSEMENT.

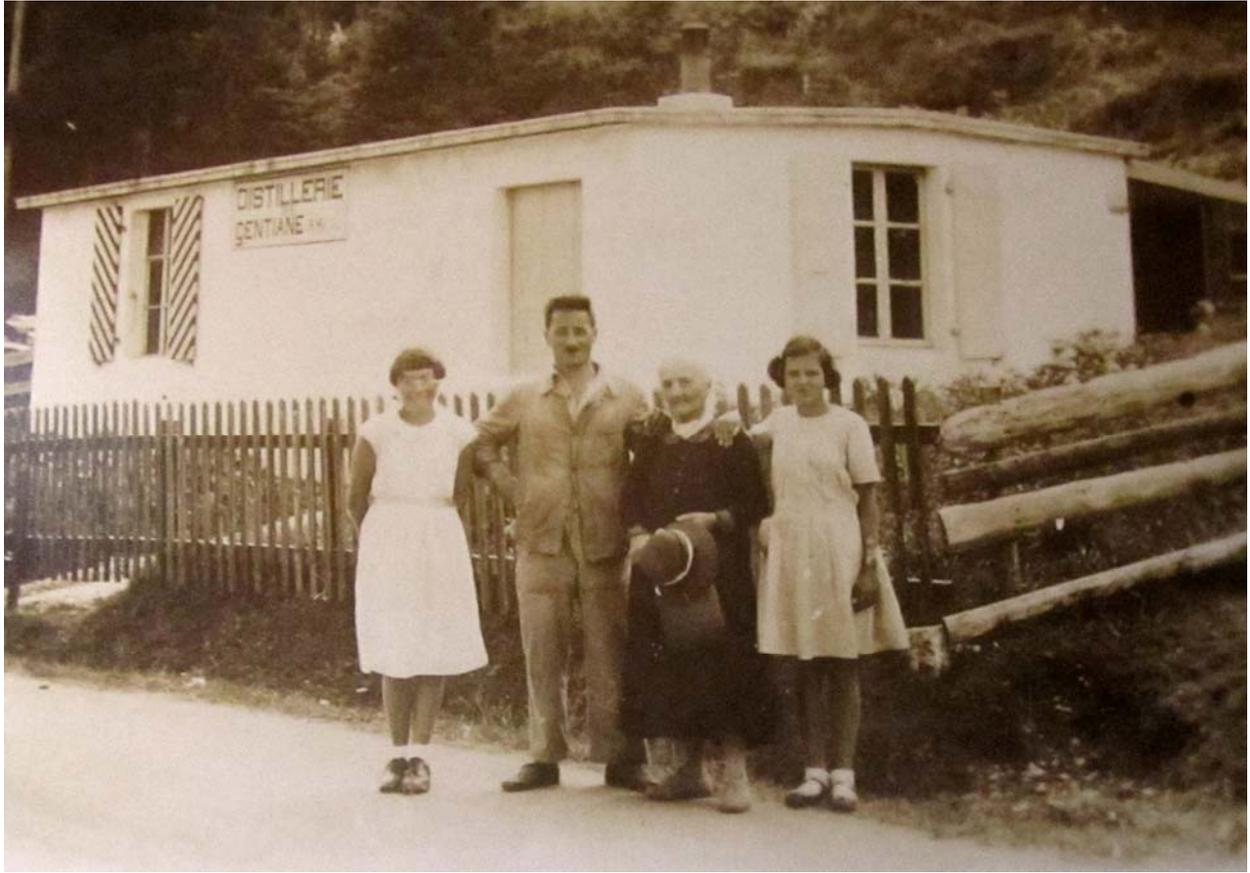


FULLY, le 10. XII 43
BUR J. FALLET Arch.

R. Meylan

Façon.

ECHELLE 1:50



Premier élément – distillerie – de la future maison de René Meylan, premier du nom.

